

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 64 (1926)  
**Heft:** 33

**Artikel:** Théâtre Lumen  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-220467>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**LA CASQUETTE DU CHEF DE GARE**

Une scène des plus comiques s'est passée, il y a quelques jours, à la gare du petit village de C... entre G. et M.

Voici le fait :

La femme du chef de gare, ayant dû se rendre à la ville voisine, recommanda à son mari, avant son départ, de ne point oublier de traire, dans la journée, la chèvre que possède ce couple heureux.

Le mari n'eut garde d'oublier la consigne et vers midi, se rendit à l'écurie pour l'exécuter.

Mais, hélas ! il avait compté sans le mauvais vouloir de la chèvre, qui, se trouvant en présence d'un représentant du sexe fort, fit connaître par de nombreux coups de tête son intention arrêtée de ne point se laisser traire.

On conçoit l'embarras du chef de gare, qui s'en fut consulter le garde-champêtre, son voisin.

Il eut raison, car ce dernier lui donna un conseil excellent :

— Pour tromper la chèvre, lui dit-il, revêtez une robe de votre femme ; de cette façon, toute difficulté disparaîtra, et la chèvre sera douce comme un agneau.

Aussitôt dit, aussitôt fait; notre chévrier d'occasion se transforme en laitière au moyen d'une robe et d'un chapeau de sa femme, et c'est dans cet accoutrement qu'il put enfin traire la chèvre récalcitrante.

Tout heureux de ce bon résultat, il portait dans son logis le bol de lait si péniblement trait, lorsqu'un coup de cloche annonçant l'approche d'un train vint le rappeler à ses véritables fonctions.

Il se précipite dans la salle d'attente, se débarresse à la hâte de la robe dont il s'était affublé, et, toujours coiffé de l'énorme chapeau de femme qu'il avait oublié de quitter, va ensuite recevoir le train annoncé.

Tableau !!!

Le chef de gare, voyant que sa tête pouvait de point de mire à tous les voyageurs pouffant de rire, se souvient enfin du fatal chapeau.

A l'exemple de Margot, il le fait sauter par-dessus le... mur de clôture et s'empresse de donner le signal de départ du train.

**LE FEUILLETON**



**LE RETRAITÉ**

Dernièrement, dans un petit village placé sur les bords du Léman, on ensevelissait un vieillard qui, depuis de nombreuses années n'avait été vu que seul et ne recherchant aucune société.

Au « bonjour » qui lui était adressé lorsqu'il se promenait, appuyé sur sa canne, il répondait par un autre « bonjour » et continuait son chemin. Il avait déjà des cheveux blancs lors de son arrivée au village où, sans savoir si cette appellation était juste, on lui avait donné celle de : « Retraité ».

Pendant les premiers temps de son séjour au village la population s'était beaucoup occupée de lui : d'où était-il ?... d'où venait-il ? telles étaient les questions échangées à son sujet entre les villageois.

Une femme de ménage de la localité s'était chargée de faire, à la fin de chaque semaine une revue en règle dans l'appartement du retraits : à part cette revue il prenait soin lui-même de son logis, préparait matin et soir ses repas et se faisait apporter son dîner de l'hôtel de commune, où il se rendait, à la fin de chaque mois pour régler le compte des diners reçus ; il n'entrerait jamais dans la salle à boire, prouvant par là sa volonté de ne vouloir se mettre en contact avec personne. — Comme il était toujours soigneusement vêtu, ne gênait qui que ce soit et ne donnait prétexte à nulle critique, on finit par le considérer comme un original, aimant vivre seul ; et on le laissa tranquille.

\*\*\*

Lorsque la vieillesse et la maladie le clouèrent sur le lit où la mort allait venir moissonner ce vieil épi mûr, il se rendit compte de son état et fit chercher un docteur. Peu après, appelés par ce dernier, deux jeunes couples, maris et femmes, vinrent s'installer chez lui : le soignèrent convenablement et se firent

connaître comme neveux et nièces du malade. Moins mystérieux que leur oncle, ils racontèrent que ce parent passait pour neurasthénique lorsqu'il habitait la petite ville, voisine des frontières françaises, où il était professeur et où il avait perdu sa femme après quelques années seulement de mariage.

Lorsque la mort eut accompli son œuvre et que le retraits fut couché dans la tombe où son rêve de solitude se trouvait enfin réalisé, les neveux prirent possession de ce qu'il avait laissé et quittèrent le logis pour retourner chez eux.

Or le propriétaire de la maison, en préparant l'appartement du locataire décédé pour le louer à un autre, trouva parmi un entassement de papiers abandonnés par les neveux, un vieux cahier aux pages jaunies, à l'écriture pâlie par le temps. Sur le premier feuillet était inscrit le nom du décédé, suivi de la mention : « Professeur à P. ; < ceci est mon journal ».

Le propriétaire glissa ce cahier dans un tiroir d'où l'un des fils vint de le retirer, de le lire et de nous le remettre, supposant que nous pourrions en utiliser le contenu, qui lui a paru digne d'intérêt.

C'est ainsi que nous sommes arrivés à relever ces pages, parfois fort émouvantes.

**Mon Journal.**

P...., janvier 1865. — Il est enfin réalisé, mon beau rêve d'amour ! après un an d'incertitudes et d'espoirs qui variaient selon les faits et gestes d'Alice, j'ai pu croire, ô bonheur ! que mon affection pour elle était payée de retour : un an encore a passé dans cette douce assurance ; et, depuis hier, je puis chanter de toute mon âme ce cantique nouveau : « Nous sommes fiancés ! » Ces mots expriment la plus sainte des réalités : ils surpassent ce que j'avais cru pouvoir éprouver de joie en ce monde !

La première fois qu'Alice était apparue à mes yeux charmés, j'avais formulé ce vœu dans le secret de mon cœur : « Elle ou point d'autre ! »

Et aujourd'hui, toutes les voix que le bonheur peut faire vibrer donnent dans mon âme ravie un divin concert ! Avec Alice nous avons échangé nos anneaux de fiançailles sous les yeux de nos parents : sans cesse, je regarde cette bague, gage d'amour, de foi, d'union éternelle ; et mon bonheur est si intense, si complet que des larmes provoquées par une inexprimable émotion, s'échappent de mes yeux. Seuls, ceux qui, à vingt-cinq ans ont aimé comme j'aime, pourraient comprendre l'exaltation de mes sentiments : ah ! combien je plains ceux qui les ignorent et sont privés ainsi des meilleures joies de la vie !

Oh ! ce jour, le plus beau, le plus rayonnant, le premier réellement heureux que j'ai vu commencer et finir pendant mes vingt-cinq ans, je voudrais en voir la date inscrite en traits lumineux par toute la terre et dans toute l'étendue du ciel ! Mais mon désir dépasse les bornes du possible et je ne place cette date qu'en tête de ce chapitre de mon journal ! Cette date est aussi gravée pour la vie dans le cœur d'Alice et dans le mien, ô date du jour radieux, le premier de notre bonheur, reste béni pour nous à jamais !

\*\*\*

Avant nos fiançailles j'avais parfois exprimé à mon Alice, mes craintes de n'avoir pas un poste assez avantageux pour qu'elle puisse être assurée de ne jamais se trouver en présence d'inquiétudes matérielles. Elle avait souri de ces craintes en les déclarant sans fondement et en me disant avec une touchante confiance : Et l'économie ? elle n'a pas été inventée pour ne servir à rien ! Je crois même qu'elle peut voisiner avec le bonheur autant, si ce n'est mieux encore que le superflu ! Et il en sera ainsi pour nous, n'est-il pas vrai ?

Cette confiance de ma chère fiancée est devenue la mienne. En nous contentant de mon humble situation et en usant de l'économie dont a parlé Alice, nous pourrions nouer les deux bouts : c'est sa voix chérie qui me le dit : et cette voix est pour moi la boussole qui conduira notre barque sur des eaux paisibles et sûres.

— Oh ! que la vie est belle ! Que l'avenir, dans sa pure lumière d'amour s'annonce ravissant ! Aussi, plus tard, lorsque nous passerons les jours mauvais dont nous aurons aussi notre part, nous nous souviendrons avec reconnaissance que nous avons été fiancés... et heureux d'un bonheur sans ombres !

En attendant, les jours présents sont les jours de gloire de notre jeunesse ; et nous voudrions, comme le poète prononcer ce vœu : « O temps ! suspends ton vol !... Arrête-toi ici où nous aimerions rester ! »

\*\*\*

15 avril. — Quatre mois bientôt se seront écoulés depuis le jour de nos fiançailles, ce premier jalon posé sur la route de notre bonheur... et je délaisse mon journal auquel je confiais chaque jour, avant notre serment d'éternel amour, mes alarmes alternant avec mes espérances.

Aujourd'hui nous possédons, Alice et moi, au fond de nos âmes une perle semblable à celles qui reposent dans les profondeurs des mers. Comme ces dernières, notre perle réclame, exige le calme et le mystère pour arriver à son éclat parfait. Et je suis jaloux du sort de notre perle : je voudrais la tenir toujours enveloppée, afin que personne n'aperçoive ni ne jouisse de ses feux étincelants : je voudrais que notre trésor précieux échappe aux regards des indifférents, des envieux, même à tous les regards. Oui, je voudrais que notre perle de grand prix, notre amour, n'appartienne qu'à Alice et à moi, puisque :

Le bonheur est un oiseau ;

Veillons, le doigt sur la bouche !

Le bonheur est un oiseau

Qui ne veut pas qu'on le touche !

(A suivre).

C. Ribaux.

**Confusion.** — Dites-moi, mon cher ami, êtes-vous darbiste ou adventiste ?

— Non, Monsieur, je suis ébéniste.

**Cruelle coquille.** — Lu dans un journal : « On annonce la mort de Me X. qui a « brillé » (brillé) pendant vingt-cinq ans dans le barreau. »

**Royal Biograph.** — Cette semaine encore le Royal Biograph présente un programme formidable et sensationnel comprenant deux chefs-d'œuvre de la cinématographie : **Par ordre de la Pompadour** ! merveilleux film historique et moderne en 5 parties. « Par ordre de la Pompadour » est une œuvre d'amour, de beauté et de passion. Puis, comme second film : **Maison de Poupée**, grand film dramatique en 5 parties, d'après l'œuvre célèbre d'Ibsen avec, dans le rôle principal, l'énigmatique et troublante Nazimova. Comme on le voit, le nouveau programme du Royal Biograph est certainement le plus sensationnel qui ait été présenté depuis longtemps à Lausanne et qui mérite réellement l'attention du public. Tous les jours, matinée à 3 h., soirée à 8 h. 30 ; dimanche 15, matinée dès 2 h. 30.

**Théâtre Lumen.** — Pour son programme, la direction du Théâtre Lumen présente un des tout derniers films tourné avec le concours du remarquable chien-loup Furax, dit Pierre-le-Grand : **Justice sauvage**, grand film d'aventures dramatiques en 4 parties. C'est une suite de tableaux merveilleux qui ont été tournés en grande partie dans l'extrême nord et dont les paysages de neige et de tempête sont tout simplement merveilleux. Au même programme: **Richard détective** ! grande comédie dramatique, humoristique et acrobatique en 3 parties avec Richard Talmadge. A chaque représentation, les dernières actualités mondiales et du pays par le Ciné-Journal suisse. Tous les jours, spectacles à 3 h. et à 8 h. 30 ; dimanche 15, matinée dès 2 h. 30.

Pour la rédaction: J. MONNET  
J. BRON, édit.

Lausanne — Imp. Pache-Varidel & Bron.

**Adresses utiles**

Nous prions nos abonnés et lecteurs d'utiliser ces adresses de maisons recommandées lors de leurs achats et d'indiquer le *Conteur Vaudois* comme référence.

**LAITERIE DE ST-LAURENT** Rue de St-Laurent 27  
Téléphone 59.60  
Spécialité : Beurre, œufs du jour. Fromages de 1er choix.  
Mayakosse et Maya Santé, Tommes.  
J. Barraud-Courvoisier

**ARTICLES SANITAIRES** Caoutchouc-  
Pansements  
Hygiène. Bandages et ceintures en tous genres.  
W. MARGOT & Cie, Pré-du-Marché, Lausanne

**VERMOUTH CINZANO**

Un Vermouth, c'est quelconque,  
un Cinzano c'est bien plus sûr.  
P. POUILLOT, agent général, LAUSANNE

**Fabrique de Bricelés de ménage**  
Biscuits, Caramels, Bonbons, Thés

Maison B. ROSSIER

Rue de l'Ale, 19, LAUSANNE

Demandez un

**Centherbes Crespi**

l'apéritif par excellence.